
**Seizième Conférence annuelle
des Hautes Parties contractantes au Protocole II
modifié annexé à la Convention sur l'interdiction
ou la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

25 juillet 2014
Français
Original: anglais

Genève, 12 novembre 2014
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Rectificatif

La date correcte de la session est celle qui est indiquée ci-dessus.

GE.14-09535 (F) 210814 210814



* 1 4 0 9 5 3 5 *

Merci de recycler

